

## Le marché de gros de Corbas

En 1961, un marché de gros s'installe à Lyon. Il est rapidement surnommé « marché-gare » en raison de sa proximité avec la gare Perrache. En 1966, il est classé Marché d'Intérêt National. Dès 1967, tous les « carreaux » sont occupés et aucune extension n'est envisageable, le marché étant cerné par le fleuve, les rails, et l'autoroute. Ainsi, dans les années 1980, émerge l'idée d'un transfert. Le dossier stagne jusqu'en 2006, date du décret de déclassement du MIN. « *Le déclassement d'un MIN doit être motivé par le fait que l'activité du MIN en question ne permet plus de répondre à ses missions telles que définies par le code du commerce. A ce jour, le seul MIN ayant fait l'objet d'un déclassement est celui de Lyon.* » ([www.pme.gouv.fr](http://www.pme.gouv.fr))

Le marché s'installe en 2009 à Corbas, et devient alors privé. Il est géré par une association regroupant les 22 grossistes présents sur le marché : l'Association syndicale Libre (ASL).

Source : [www.pointsductu.org](http://www.pointsductu.org)

## Le Carreau des Producteurs à Corbas

A proximité de ce nouveau marché de gros, un hall a été spécialement conçu pour accueillir les maraichers locaux. Ils sont aujourd'hui une trentaine à être présent tous les jours. Dans l'ensemble, ils produisent des gros volumes et sont assez spécialisés. Certains commercialisent l'essentiel de leur production sur le Carreau, mais beaucoup travaillent également avec la GMS.

## Le SNM

(extrait du site [www.snm.franceagrimer.fr](http://www.snm.franceagrimer.fr))

*Le "réseau SNM" (service des nouvelles des marchés) délivre aux professionnels de l'agro-alimentaire des informations sur les cours des fruits et légumes et d'autres produits frais périssables (horticulture florale, produits carnés, produits de la pêche...). (...)*

*Ces cotations sont établies à tous les stades de commercialisation, de la production agricole à la distribution. Certaines de ces cotations sont également reprises par la presse professionnelle agroalimentaire dans le cadre de conventions de rediffusion. L'appartenance de ce réseau au service public en fait un observateur neutre : objectivité, fiabilité et rapidité lui permettent de mettre une information de référence à disposition de tous.*

*Le réseau est composé de 80 enquêteurs-conjoncturistes et experts-produits répartis dans 19 centres SNM régionaux, sous l'autorité des Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. La diffusion des informations est effectuée au moyen d'un système informatique qui permet la diffusion en temps réel (messagerie, consultations internet, fax). FranceAgriMer est le pilote national de ce réseau ; l'Etablissement fixe les priorités stratégiques, définit les méthodes de qualité et modes opératoires, contrôle leur application, et enfin évalue la satisfaction des usagers. FranceAgriMer veille ainsi à la fiabilité des cotations, au respect de la confidentialité, à la ponctualité de la diffusion, à la clarté des messages, ainsi qu'à la prise en compte des besoins des filières.*

## L'édition de la mercuriale quotidienne à Corbas

A la DRAAF Rhône-Alpes, trois enquêteurs sont chargés de collecter les prix de vente des fruits et légumes frais sur le marché de gros de Corbas et sur le Carreau des producteurs (du lundi au vendredi pour le marché de gros, le mardi et le jeudi pour le Carreau). La collecte a lieu après les ventes, c'est-à-dire en fin de matinée sur le marché de gros, et en début de matinée sur le Carreau.

Il faut noter que les vendeurs ne sont pas tenus de fournir leur tarif aux enquêteurs. Les intérêts de chacun peuvent influencer sur le prix indiqué. En effet, les montants des échanges commerciaux sont souvent liés à la cotation publiée par le SNM. Ainsi, les grossistes présents à Corbas peuvent acheter leur marchandise à un prix proportionnel à la cotation. Ils ont alors plutôt intérêt à ce que le prix moyen soit bas. Au contraire, certains fixent leur prix en fonction de cette cotation. Ceux-ci ont plutôt intérêt à ce que le prix moyen soit élevé.

## A quoi ressemble une mercuriale du SNM ?

Chaque jour ouvré, une mercuriale est éditée par le SNM. Elle se présente sous forme de liste :

Intitulé du produit	Prix minimum relevé	Prix maximum relevé	Moyenne des prix relevés
CAROTTE France cat.I sac 10kg	...	...	...

## Avoir accès à la cotation

La cotation devient publique 45 jours après sa publication. Avant ce délai, l'information est payante et un abonnement est nécessaire. La consultation de l'information payante en ligne est rendue possible par le règlement d'un « acte » : durée de 10 min pendant laquelle l'accès à toutes les données est permis. Un abonnement annuel de 50 actes (environ une consultation par semaine) coûte 90,90 € TTC. Toute rediffusion ou utilisation commerciale des informations disponibles sur le serveur du SNM est interdite.